cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Jade Sauriol
https://www.cadre21.org/membres/fb7aeacce21fb0c9992e0ffb

Date d'obtention : 2021-01-05 16:30:05

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

La méthode d'intervention Sexto est claire et il est important de se référer à la trousse pour bien respecter chacune des étapes, et ce pour chaque situation.
Tout d'abord, l'intervenant rencontre l'auteur du signalement en complétant la grille d'évaluation de la trousse et dès que possible confisque l'appareil électronique. Cette évaluation permet ensuite de se faire une idée de la situation, des autres personnes impliquées et s'il y a lieu à rencontrer.
Il est ensuite important d'aviser le service de police et de leur donner la ou les version de l'incident tel que décrit par la ou les personnes impliquées.
Le service de police se chargera ensuite de les rencontrer pour une rencontre de sensibilisation ou encore pour enquête s'il s'agit d'un acte malveillant.

Question 2 - Qu’est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Toujours débuter l'intervention par l'utilisation de la trousse d'intervention sexto et sa grille d'évaluation de l'incident.
De ne JAMAIS chercher à voir le contenu des appareils électroniques et de confisquer ceux-ci dès le départ.
Aviser le Service de police pour chaque situation de sextage.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l’application de la méthode Sexto?

L'approche des personnes impliquées. La victime, l'instigateur et les témoins (personnes qui voient ou partagent le contenu du sexto).
Cela doit se faire avec tact et dans le respect de la dignité et de la vie privée de la victime.